

Solidarité Algérie : Qu'est ce que le CISA ?

mercredi 26 janvier 2011, par [CISA](#) (Date de rédaction antérieure : 26 janvier 2010).

Les premiers syndicats autonomes algériens, tel le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), sont nés au début des années 90, lors de la brève ouverture constitutionnelle au pluralisme politique et syndical.

Les premiers syndicats autonomes algériens, tel le Syndicat national autonome des personnels de l'administration publique (SNAPAP), sont nés au début des années 90, lors de la brève ouverture constitutionnelle au pluralisme politique et syndical. Ces syndicats font de leur premier principe une **autonomie complète** par rapport au pouvoir et aux organisations politiques.

Ils existent aujourd'hui dans les secteurs de l'éducation, de la santé, de l'administration publique etc. Il sont souvent majoritaires dans ces secteurs et représentent une alternative par rapport à l'Union générale des Travailleurs algériens (UGTA). Les autonomes défendent un **syndicalisme de base, démocratique et revendicatif**. De plus, de nombreuses femmes se sont engagées dans ces syndicats qui, aujourd'hui, constituent de véritables outils de lutte pour la défense des droits des femmes.

La guerre civile des années 90 voit la mise en place de l'état d'urgence... qui n'a toujours pas été levé et qui donne un prétexte au pouvoir pour systématiquement harceler les autonomes jugés trop gênants : interdiction de réunion publique, droit de grève dénié, suspensions arbitraires des militants, mutations tout aussi arbitraires, surveillance permanente et pressions multiples font que les syndicalistes ont plus que jamais besoin de solidarité au niveau international.

C'est dans cette perspective que s'est créé le **Comité international de soutien au Syndicalisme Autonome Algérien** (CISA). Regroupant des syndicalistes algériens et français, mais aussi, entre autres, des militants d'associations de défense des droits de l'Homme, le comité se donne pour objectif de développer un réseau de solidarité internationale. Il s'agit en premier lieu d'informer sur la situation en Algérie. Il s'agit également de multiplier les rencontres entre les autonomes et les syndicats, associations et ONG internationale. Le comité soutient les campagnes menées par les syndicats et les fait connaître.

Dans cette perspective, la collecte d'une aide financière est primordiale : elle permettra aux syndicats de louer des locaux, de s'équiper, de développer leurs outils militants, de se déplacer pour les rencontres à l'étranger, etc.

Le CISA est une association de droit français (loi 1901) ouverte à toutes et à tous, individus, associations et syndicats.

Mardi 26 janvier 2010

Vous pouvez dès à présent adhérer au CISA :

<http://www.cisa-solidaritesyndicats-algerie.org/spip.php?article8>

CISA - 21 ter rue Voltaire - 75011 Paris • comintersaa@gmail.com

P.-S.

* <http://www.cisa-solidaritesyndicats-algerie.org/spip.php?article1>